



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Ligne Paris Dreux

Question écrite n° 44992

### Texte de la question

M. Henri Cuq souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les problèmes de desserte ferroviaire des gares situées sur la ligne Paris-Dreux entre Houdan et Plaisir. En effet, si le nombre de trains desservant ces deux pôles a augmenté ces dernières années, c'est au détriment des gares intermédiaires. Or, les usagers de gares telles que Orgerus et Tacoignières ont augmenté de 40 %, la croissance démographique ayant évolué de plus de 3 % par an pendant la dernière période intercensitaire. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour améliorer la desserte de ces communes.

### Texte de la réponse

La section de ligne Houdan-Plaisir est desservie par les trains reliant Paris à Dreux. Certains de ces trains sont omnibus et s'arrêtent à Orgerus-Behoust et à Tacoignières-Richebourg. C'est ainsi qu'en soirée entre 17 heures et 20 heures, au départ de Montparnasse, sur sept trains qui s'arrêtent à Houdan et Plaisir, quatre desservent Orgerus-Behoust et Tacoignières-Richebourg ; il en va de même aux heures de pointe du matin, entre 7 h 20 et 9 h 20, à destination de Paris. Sur cette section de ligne, la trame de desserte a été sensiblement améliorée depuis deux ans, d'une part par la création d'un aller-retour supplémentaire et l'arrêt de trois trains à Plaisir-Grignon - ce dont les voyageurs transitant par les gares de Tacoignières et Orgerus ont indirectement bénéficié du fait de la meilleure répartition des usagers dans les trains de pointe -, d'autre part par l'arrêt de deux trains à Garancières. Ces décisions ont été prises en concertation avec les usagers. Il s'agit nécessairement d'un compromis, généralement reconnu comme acceptable, entre une desserte exclusive par omnibus, donnant une bonne fréquence dans toutes les gares mais qui allonge les temps de parcours, et une desserte diversifiée avec des trains plus directs dont les temps de parcours sont plus attractifs pour les utilisateurs des gares les plus importantes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cuq Henri](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44992

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 1996, page 5864

**Réponse publiée le :** 17 février 1997, page 825